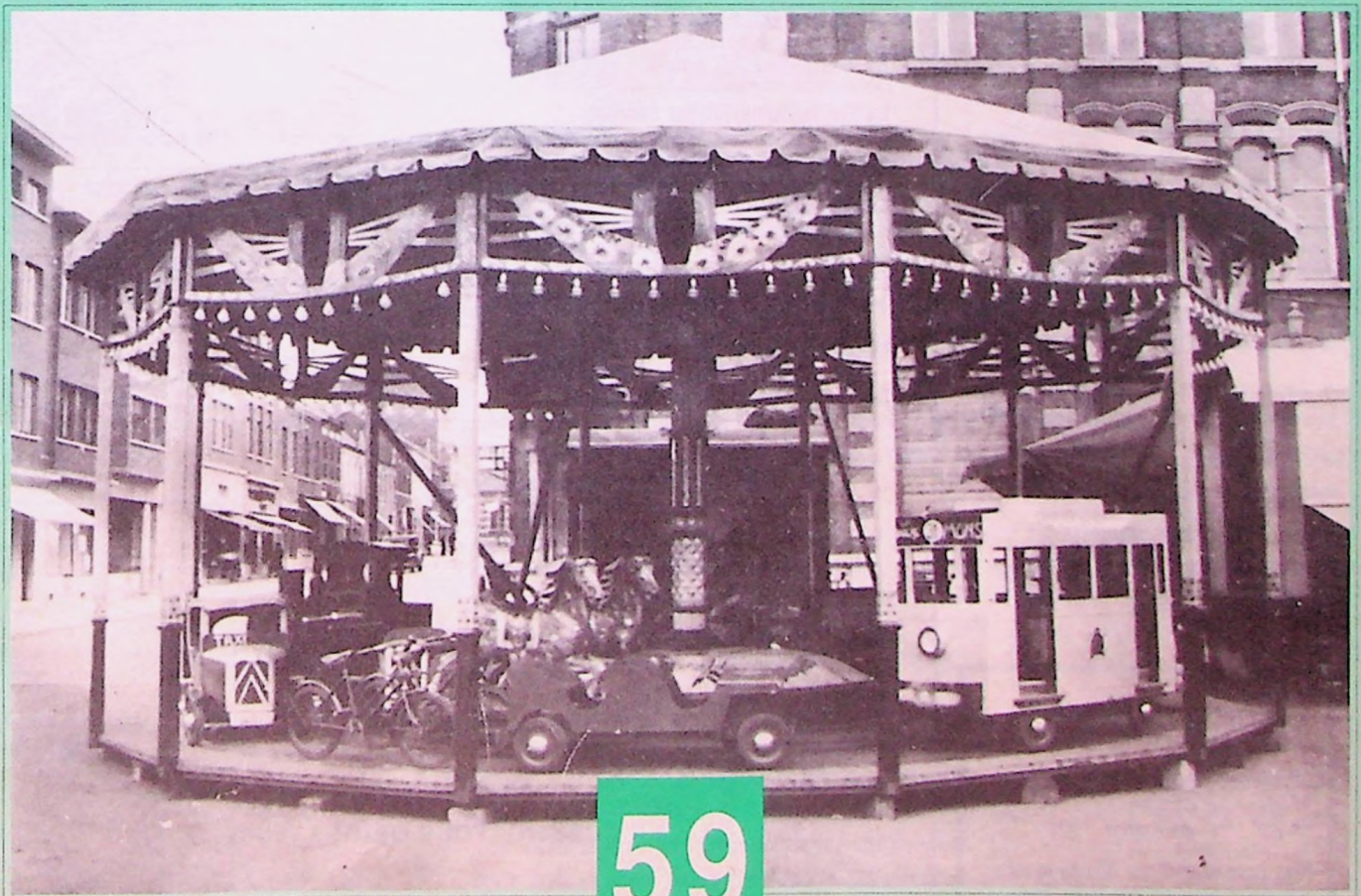




Ottignies Louvain-la-Neuve



Bulletin Communal Officiel



59
JUIN
1992

VILLE UNIVERSITAIRE JUMEEE AVEC
JASSANS-RIOTTIER (FRANCE)
ET VEZSPREM (HONGRIE)

PERIODIQUE BIMESTRIEL
Bureau de dépôt:
Ottignies Louvain-la-Neuve I
Editeur Responsable: Vaimy Feaux
Avenue des Combattants 40
1340 Ottignies



Sommaire

EN COUVERTURE :

Ottignies-L.L.N.
La fête

BULLETIN
C O M M U N A L OFFICIEL

N° 59 Juin 1992

Bimestriel distribué gratuitement
dans toutes les boîtes aux lettres
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Rédaction : Services

- Information
- Participation
- Tourisme

Avenue des Combattants, 40

Tel. 43 78 11

Fax 43 78 44

Crédit photographique :

Ch. Rigot.

Réalisation Technique :

Photocomposition N. Dieu-Blondiau

et Imprimerie J. Dieu-Brichart

Chaussée de La Croix 47

1340 Ottignies

Tél. 41 50 24 - Fax : 41 25 78

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

Editeur Responsable :

Valmy Féaux,

Avenue des Combattants, 35

1340 Ottignies.

PROCHAINES PARUTIONS

N° 60 : 21 août 1992

N° 61 : 16 octobre 1992

N° 62 : 18 décembre 1992

Nos correspondants occasionnels
voudront bien limiter leurs mes-
sages à 10 lignes dactylographiées
de 60 caractères maximum.

Date limite de dépôt des infos :
30 jours avant la parution.

Le mot du Bourgmestre	3
Services communaux	4
Infos Service	5
Rencontres européennes	6
Théâtre	7
Bois des Rêves	8
Rénovation et embellissement de la ville	9
Fête de la musique	10
La générosité à l'honneur	11
C.P.A.S. Infos	12
Le C.P.A.S. construit	13
Sport et loisirs	14
Vacances jeunes	15
Ottinois ou Ottintois	16
Du bon usage des bulles	17
La Philharmonie Royale Concordia	18
Opération Été Jeunes '92	19
Tribune des élus	20
Etat civil	21
Jeu-concours : découvrez votre commune	22
Magazine Santé	23
Ducasse - Programme des festivités	24

Supplément :

La rentrée scolaire 1992-1993.

I M P R I M E R I E
J. DIEU-BRICHART

DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE

ÉGALEMENT TOUS VOS DOCUMENTS
EN CONTINU POUR ORDINATEURS

CHAUSSÉE DE LA CROIX 47
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
TÉL. (010) 41 50 24 • TÉLÉFAX (010) 41 25 78



Le mot du Bourgmestre

Je connais au moins un Ottintois de souche qui n'a jamais mis les pieds à Louvain-la-Neuve. Combien d'habitants de Louvain-la-Neuve ne sont jamais descendus à Ottignies ?

C'est vrai : Ottignies Louvain-la-Neuve présente un visage singulier. Au gros bourg se développant autour de la gare sont venus s'ajouter deux villages à vocation plus rurale et puis, il y a un peu plus de vingt ans, un site neuf à dominante urbaine sur le plateau de Lauzelle, avec l'arrivée de l'U.C.L.



« Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout, la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout. »

Extrait du *Mot du maire* dans le bulletin municipal de Flayosc (France), Fév. 92.

Aujourd'hui, notre Ville est une mosaïque vivante de quartiers possédant chacun des particularités et mentalités propres.

C'est un atout. C'est une richesse. Peu de villes ont cette chance de posséder sur leur territoire une telle diversité de paysages, d'activités, de modes de vie. Nous devons en profiter pleinement. Le faisons-nous suffisamment ?

Les fêtes de quartier — et elles sont nombreuses — doivent être des occasions d'ouverture aux autres habitants de la ville. Pourquoi ne pas organiser des rencontres entre quartiers d'anciennes communes et de Louvain-la-Neuve ?

Les fêtes communales et autres qui rassemblent l'ensemble de la communauté doivent être aussi des occasions d'accueil des autres. Pourquoi ne pas inviter lors d'une de ces fêtes, des habitants d'un autre quartier ou de Louvain-la-Neuve ?

Avec les beaux jours, les fêtes vont se multiplier au cours des prochaines semaines et ce sera l'occasion d'aller d'un coin à l'autre de la Ville pour en apprécier les charmes et découvrir les particularités de nos quartiers, si typiques.

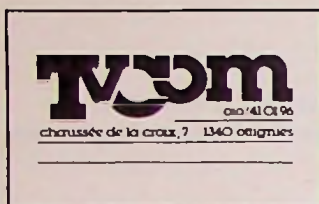
Dans la vie de tous les jours aussi, nous devons favoriser la rencontre de ces milieux différents mais si riches d'épanouissement pour chacun d'entre nous.

Il est bien agréable de flâner dans les rues piétonnes de L.L.N., bordées de bistros, de restaurants, de librairies et de magasins les plus divers — surtout lorsque le soleil est de la partie. De se rendre au cinéma, au théâtre ou à la piscine communale. D'aller à la rencontre d'autres cultures, car nous accueillons sur le site plus de 120 nationalités différentes.

Il est agréable de découvrir les coins champêtres de Céroux, sa jolie place herbeuse, la ferme-tour de Moriensart, Rofessart et sa ferme des convives, le Bois des Rêves ... De fréquenter le centre d'Ottignies avec son animation commerciale et culturelle. De cotoyer des gens qui sont attachés à leur terroir depuis plusieurs décennies.

Goûtons donc le plaisir de la diversité et faisons-le ensemble.

Valmy FÉAUX
Député-Bourgmestre



SERVICES COMMUNAUX

Ouverts au public du lundi au vendredi de 9 à 12 h.

1. Hôtel de Ville

Avenue des Combattants 35
Tél. 43 78 11
Fax 43 78 03

Aile gauche :

- Cabinet du Bourgmestre
- Cabinet des Échevins
- Secrétariat des Échevins

Aile droite :

- Secrétariat Communal
- Service Juridique
- Salle du Collège
- Salle du Conseil et des Mariages

2. Bâtiments annexes

Avenue des Combattants 40
Tél. 43 78 11
Fax 43 78 44

- Finances et Recettes
- Service Démographique
- Service Social
- Service Information, Participation, Tourisme, Location des salles
- C.L.A. Centre de Loisirs Actifs

- Police

Tél. 43 78 82 - Fax 43 78 89

3. Avenue des Combattants 34

- Guichet de l'Énergie
Tél. 43 78 90
- Protection de la Jeunesse
Tél. 43 78 82

4. Avenue des Combattants 30

Tél. 43 78 11
- Service Urbanisme

5. Rue de la Station 10

Tél. 41 74 11 - 41 43 27
- Service des Travaux

6. Chef Fossoyeur

Cimetière du Centre
Tél. 41 11 42 - 41 65 42 (privé)

7. Antenne administrative de Louvain-la-Neuve

Place de l'Université 12

UN GUICHET DE L'ÉNERGIE TOUS AZIMUTS !



Le Guichet de l'Énergie d'Ottignies Louvain-la-Neuve rayonne maintenant tous azimuts, au sein de la région qui lui a été confiée.

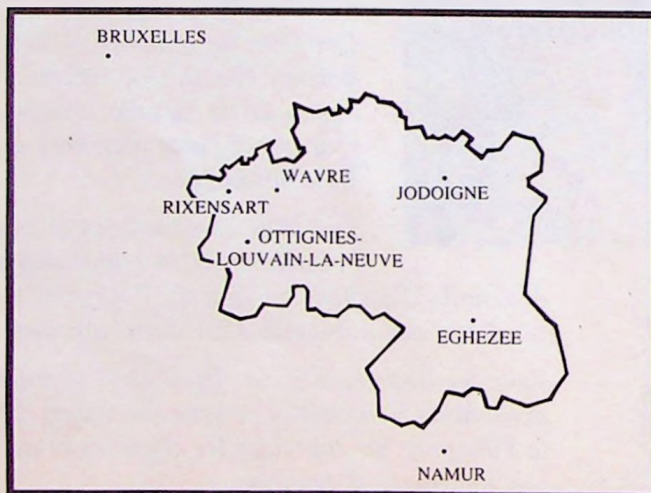
La décentralisation des services offerts par le Guichet de l'Énergie avait été amorcée au début du mois d'avril par l'ouverture d'une première permanence

à Rixensart. Elle s'est poursuivie avec succès puisque chaque commune faisant partie de la région concernée par ces services (au total 16 communes) a fait l'objet d'une information personnelle. Toutes ont accepté de déposer aux endroits stratégiques (lieux de passages les plus fréquentés, services de la population et de l'urbanisme...) des dépliants présentant les services du Guichet de l'Énergie et des affiches réalisées par la Région Wallonne sur le thème des économies d'énergie. Une information écrite a été communiquée au bulletin communal et aux journaux locaux toutes boîtes

des communes où cette possibilité existait

De nouvelles permanences se sont mises en place : à Grez-Doiceau, le 1^{er} vendredi du mois, de 14 h à 16 h et à Wavre (bâtiment de l'Urbanisme de la Région Wallonne), le 4^e jeudi du mois de 14 h à 16 h. D'autres communes ont exprimé le désir d'assurer une permanence en leurs bureaux, à partir du mois de septembre.

En conclusion, un démarrage positif qui se confirme et un rayonnement régional prometteur.



Tél. 54 33 70

- Service des Étrangers

- Police

Place de l'Accueil

Tél. 45 54 34

8. Permanences pensions

Un délégué de l'Office National des Pensions tient une permanence avenue des Combattants 40 (Service Social) le deuxième mardi ouvrable de chaque mois, de 14 h à 15 h.



CONCOURS

À l'occasion de la 32^e Foire commerciale du Douaire, le Guichet de l'Énergie a organisé un concours sur le thème des économies d'énergie. De nombreux participants, des cadeaux pour tous et un tirage au sort réalisé d'une main de maître par notre bourgmestre, Monsieur Féaux.

Un bilan très positif pour une grande première !

INTERVENTION DANS LE SECTEUR SOCIAL

PRÊTS POUR LOGEMENTS ET TÉLÉ-VIGILANCE

Le Conseil provincial a revu la réglementation concernant l'octroi d'interventions provinciales dans le secteur social.

Ainsi, dans les règlements d'octroi de prêts provinciaux en matière de logement, la valeur vénale maximum autorisée et les plafonds de revenus ont été augmentés.

Le règlement provincial concernant l'octroi de primes à l'adaptation de logements a été élargi

à l'égard des handicapés et le montant maximum a été porté à 75 000 frs.

Les montants des interventions provinciales dans les frais de téléphone et les frais d'un système de télé-vigilance ont été augmentés.

Pour tous renseignements et correspondance :
Rue du Chêne 22
1000 Bruxelles
Tél. (02) 515 76 62.



RAPPEL

RÈGLEMENT DE POLICE - LUTTE CONTRE LES BRUITS
ET LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE - MODIFICATION

Il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon, de motobêches, tronçonneuses et autres engins à moteur destinés au jar-

dinage dans les zones d'habitat entre 20 heures et 9 heures ainsi que les dimanches et jours fériés.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Dans le cadre de la lutte contre la pseudo- peste aviaire, le Ministre de l'Agriculture édicte les mesures applicables depuis le 5 mai 1992 à l'ensemble des détenteurs de volailles du royaume.

Une zone de protection est délimitée autour des foyers de pseudo- peste aviaire, dans un rayon d'au moins 3 km.

Les mesures suivantes y sont d'application :

- tout détenteur de volailles est tenu de faire examiner deux fois par semaine toutes les volailles de son exploitation par un vétérinaire agréé ;
- tous les transports de volailles sont interdits sauf le

transport de volailles de boucherie vers l'abattoir, au moyen de véhicules scellés par un délégué de l'inspection vétérinaire et accompagnés d'une attestation d'un médecin vétérinaire agréé ; pour les autres types de volailles et les œufs à couvrir, certaines dérogations peuvent être accordées par l'inspecteur Vétérinaire ;

- le transfert et l'épandage des litières et fumier de volailles sont interdits ;

- les oiseaux des exploitations qui sont situées à moins de 500 mètres d'un foyer doivent être enfermés.

RÉGIE DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES

TARIF TÉLÉPHONIQUE SOCIAL (TTS)

Le tarif téléphonique social a été fixé par les arrêtés royal et ministériel des 8 et 10 novembre 1989.

En principe peuvent bénéficier du TTS

1. Les personnes âgées ayant 65 ans accomplis, habitant seules ou cohabitant avec deux personnes au maximum. Cette (ces) dernière(s) doit (doivent) être âgée(s) de 60 ans accomplis.

2. Les handicapés atteints d'un handicap d'au moins 66 % et âgés de 18 ans accomplis, habitant seuls ou cohabitant soit avec deux personnes au maximum, soit avec des parents ou alliés du premier ou du deuxième degré.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Régie par l'intermédiaire du numéro vert :

(078) 11 68 88.

OFFICE BELGE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'AGRICULTURE

La Communauté Économique Européenne prévoit l'attribution d'une aide forfaitaire à l'hectare pour les producteurs de graines oléagineuses (colza, navette, tournesol et soja).

Pour obtenir l'aide, le producteur doit introduire une demande de

l'O.B.E.A. La réglementation communautaire prévoit une procédure en deux temps :

- une « Déclaration de la superficie » pour chaque graine oléagineuse, à introduire au plus tard le 30 mai 1992 ;

- une « Déclaration de récolte » à introduire au plus tard le 31 octobre 1992 pour le colza et la navette, et le 30 novembre 1992 pour le tournesol et le soja.

Une « Confirmation d'ensemencement et de la superficie déclarée » pour la culture dérobée de soja, à introduire avant le 15 juillet 1992 ».

Pour tous renseignements :
O.B.E.A.
Tél. (02) 287 24 11.



VOTRE OPTICIEN

H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 39 96

Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alsemberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/344 34 46

Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres
garantie totale d'un an contre la casse

CONSULTATIONS
« ASSUÉTUDES »

C.P.A.S. D'OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

ACCUEIL
ÉCOUTE
FORMATION
INFORMATION
ORIENTATION

Rencontres sur rendez-vous
Avenue du Douaire 20
1340 Ottignies L.L.N.
Tél. (010) 43 65 11
et 43 78 60



Europe sans frontières



JEUNESSE POUR L'EUROPE

Anxieuse de vivre au rythme de son siècle, la jeunesse veut être la première à bénéficier de la dynamique européenne. Elle en deviendra certainement le plus actif promoteur, pour autant que l'effort de motivation et d'information suffisant soit entrepris auprès d'elle pour la sensibiliser aux nouvelles chances que lui offre l'espace sans frontières. La formation professionnelle, initiale et continue, la mobilité des étudiants et des professeurs à travers toute l'Europe, la reconnaissance académique des études effectuées dans un autre pays membre, la coopération transnationale entre l'enseignement supérieur et les entreprises, l'apprentissage des langues sont autant de nouvelles actions encouragées, sur une grande échelle, par la Communauté à travers des programmes spécifiques qu'elle organise et dont elle assure le financement. Ainsi, le programme Erasmus connaît un succès croissant, puisqu'il a permis pour la période 1989-1991 l'échange de 80 000 jeunes de tous les milieux et qu'il doit intéresser, de 1992 à 1994, 180 000 nouveaux étudiants.

L'effort est-il à la mesure des immenses besoins que représentent la formation et l'adaptation de la jeunesse à la dimension communautaire ? Certes, la Communauté ne peut prétendre se substituer à l'action des États membres ou des collectivités, comme les régions dans les

États fédérés, qui conservent toutes leurs prérogatives dans le domaine de l'enseignement. Mais les jeunes qui seront les citoyens d'une Europe sans frontières doivent rencontrer sans tarder une réponse concrète à leurs exigences. L'action communautaire ne peut que stimuler l'indispensable investissement que chacune des nations doit entreprendre en améliorant la préparation de sa jeunesse aux défis du futur.

Anne ANDRÉ
Député européen
1^{er} Échevin
et Échevin aux
Affaires européennes



JUMELAGE MÉDICAL AVEC VESZPRÉM

L'Association des médecins généralistes d'Ottignies a profité du long week-end du 1^{er} mai pour accueillir une délégation forte de 40 personnes, médecins et accompagnants venus de Veszprém.

Ce jumelage médical est une grande première pour ce qui est des pays de l'Europe de l'Est, il pourrait sans doute inspirer d'autres initiatives.

Les médecins hongrois ont été accueillis dans les familles des confrères belges, avec un objectif évident de nouer des contacts interpersonnels et de tisser des liens durables. Cette volonté a été clairement exprimée par le Docteur Piret-

Gérard, le Président de l'AM-GOBE.

Une matinée scientifique a été organisée à la Clinique Saint-Pierre d'Ottignies ; son succès augure d'une collaboration et d'échanges sur le plan scientifique. Monsieur le Bourgmestre Valmy Féaux et Madame Anne André, Député Européen, ont voulu rehausser de leur présence la séance académique qui s'est tenue au Centre Culturel le samedi 2 mai au matin.

Bernard De Spiegeleir, Président d'Ars Médica Pro Humanitate a offert le concours de quelques médecins musiciens artistes qui se sont produits pour la circonstance.

RENCONTRE OFFICIELLE

SOUS LE LABEL
« JUMELAGE
VESZPRÉM-OTTIGNIES »

Du 21 au 26 mai dernier, neuf hauts responsables hongrois nous ont rendu visite. Le groupe était conduit par Laszlo Diossy, Maire de Veszprém.

Quatre jours ont à peine suffi à remplir un programme chargé qui a conduit nos hôtes aux quatre coins de la Ville ; de l'inauguration de la foire commerciale au match de balle-pelote, du Biotechnology Business Center aux mongollières de Cérroux et de la visite de Louvain-la-Neuve au spectacle de folklore à la Ferme des Convives de Limelette.

Très attirés par les perspectives de réalisations européennes nos hôtes ont consacré une journée à la visite de la C.E.E. et du Parlement Européen.

L'esprit de la rencontre se voulait un échange aux différents niveaux de compétence des acteurs de la vie économique, scientifique et sociale de nos deux villes.





LES VISITEURS DU SOIR

UN SPECTACLE À NE PAS MANQUER



En choisissant de porter à la scène le célèbre film de Marcel Carné, *Les Visiteurs du Soir*, les jeunes comédiens de l'Acthèa théâtre s'étaient fixé un objectif bien précis. Offrir au public une pièce susceptible de plaire au plus grand nombre, de charmer le regard autant que l'esprit, en évitant le double péril des concessions démagogiques et d'un avant-gardisme intellectualisant passablement ennuyeux. Mais ils affrontaient un obstacle redoutable. Il n'est pas facile de passer du cinéma au théâtre, et surtout quand il s'agit d'un film encore présent dans les mémoires.

Nos comédiens y ont parfaitement réussi. En optant pour une scénographie très dépouillée, en comptant sur des costumes et sur des éclairages d'une grande beauté pour créer l'atmosphère, ils ont fait le bon choix. Le spec-

tacle, un peu lent au début, prend tout son rythme dès l'entrée en scène de Francis Besson, le diable tirant les ficelles de cette aventure tragico-merveilleuse. Le public, d'ailleurs, a manifesté son plaisir par une vibrante ovation aux interprètes et à leur metteur en scène, Sylvie Lutz, qui a réussi là un travail précis et d'une grande beauté plastique. Elle s'est entourée pour ce faire de jeunes comédiens dont le talent et l'enthousiasme font plaisir à voir : Francis Besson, Françoise Butil, Thierry Donk, Alain Gilles, Anne Romain, Philippe Vauchel, Philippe Wargnies.

Le Centre culturel, au vu du spectacle, a décidé de l'inscrire dans son programme d'abonnement de la prochaine saison. Il sera joué les vendredi 9 octobre et samedi 10 octobre à 20 h 15.

INAUGURATION DE LA MAISON COMMUNE DE EL COMEJÉN (MASAYA)

Le samedi 29 février fut inaugurée la Maison commune du village de El Comején. Construite par les habitants, avec la collaboration de la commune d'Ottignies Louvain-la-Neuve pour les matériaux, elle permettra de réaliser des activités

diverses : garderie d'enfants, école de couture pour les filles, lieu de réunions des diverses associations du village, lieu de visites d'un médecin en attendant la construction du centre de santé, projections de vidéos.



FOIRE COMMERCIALE

Pour la 32^e année consécutive, dans la deuxième quinzaine de mai, Ottignies a fait la Foire commerciale.

Le programme a débuté par une inauguration officielle par deux Bourgmestres accompagnés de leurs échevins respectifs. En

effet, Veszprém était à l'honneur et c'est dans une ambiance d'accueil et d'ouverture qu'à l'occasion du jumelage officiel nos amis hongrois ont participé activement et de bon cœur aux animations, attractions, concerts et brocantes.





Un bon outil est signé SANDVIK et BAHCO

serrurerie décorative de style
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !
toute la serrurerie décorative de style !
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61



Fêtes & Cérémonies

INAUGURATION DU PAVILLON D'ACCUEIL

EXTRAITS DU DISCOURS PRONONCÉ PAR
MONSIEUR WILLY VANHELWEGEN, DÉPUTÉ PERMANENT,
LE SAMEDI 16 MAI 1992

DOMAINE PROVINCIAL



« Offrons à nos enfants un Brabant wallon davantage souriant, naturel et accueillant. Soignons la nature et aimons-la car l'amour que nous lui porterons nous sera rendu, je le pense, au centuple ».

C'est avec une très grande joie non dissimulée que j'ai pu enfin vous convier à participer à la cérémonie d'inauguration de ce merveilleux pavillon d'accueil. Nul n'ignore en effet que des problèmes technico-juridiques ont retardé les travaux d'une manière substantielle suite à l'abandon de chantier par l'entrepreneur initialement désigné pour la construction du gros œuvre. Comme, paraît-il, à toute chose malheur est bon, l'effort financier consenti par la Province de Brabant a pu être réparti sur plusieurs années budgétaires supplémentaires, ce qui a pu réduire l'impact de cet effort.

Par ailleurs, et je tiens à les en remercier de tout cœur, j'ai pu admirer la persévérance et la compréhension des entrepreneurs des techniques spéciales, du second entrepreneur du gros-œuvre, des auteurs de projet et des fonctionnaires des services techniques et administratifs de la Province de Brabant qui ont œuvré sans relâche pour mener à bien l'aménagement de cette infrastructure. J'adresse un merci tout particulier aux membres du personnel du Domaine provincial de « Bois des Rêves » qui, en nombre très limité, ont fait preuve d'une



grande solidarité et d'une rare efficacité lors de la réalisation de nombreux travaux de finition. Sans leur dévouement, il aurait fallu encore postposer de plusieurs mois la manifestation de ce jour.

Mon plus vif souhait d'ailleurs réside dans le fait que, dans les plus brefs délais, les autorités provinciales se fassent un devoir d'étendre le cadre du personnel, et permettre ainsi une utilisation maximale, non seulement de ce magnifique pavillon d'accueil, mais également de la future plage-pataugeoire avec buvette de plein air du Bois des Rêves, elles aussi tant attendues par la population brabançonne. Les travaux d'aménagement débuteront dans les prochains jours grâce à la subvention de 70 % accordée en novembre 1991 par l'Exécutif de la Communauté française. Que les Ministres de l'époque, et en particulier Monsieur le Ministre Président Valmy Féaux et Monsieur le Ministre du Tourisme Jean-Pierre Grafé, en soient vivement remerciés !

Grâce à la collaboration très étroite entre les autorités communales d'Ottignies et les autorités provinciales, le visiteur a pu constater que tous les chemins du Domaine ont été rendus praticables même en temps de pluie. En effet, le personnel du Service des Travaux d'Ottignies et le personnel provincial ont travaillé d'arrache-pied pour y parvenir. Qu'ils reçoivent toute notre gratitude !



UNE NOUVELLE BALAYEUSE

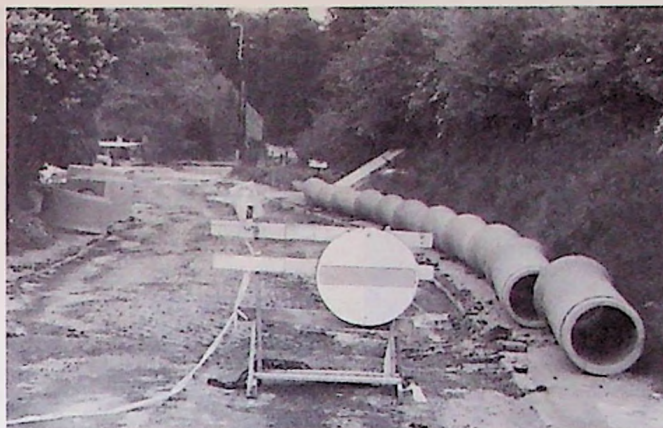
Vous pourrez bientôt croiser la nouvelle balayeuse acquise par la Ville pour veiller à la propreté des voiries.

Cette fonction suppose le choix d'un matériel performant.

Les quelques détails qui suivent montrent que le modèle retenu — une Schörling pour les connaisseurs — est vraiment le « must » en la matière :

- puissance d'aspiration : 11 000 m³/heure ;
- largeur de balayage : jusqu'à 2,100 mètres ;
- vitesse de l'air à l'aspiration : 60 m/sec. ;
- technique de balayage spéciale qui permet de suivre exactement le profil du trottoir ;
- relevage électro-pneumatique de la trompe d'aspiration ;
- etc...

Un bel outil, qui devrait en outre alléger le travail des ouvriers qui sont appelés à s'en servir.



ÉGOUTTAGE

La deuxième phase d'égouttage est actuellement entreprise à Rofessart.

Ce qui est attendu et réclamé depuis bientôt 30 ans trouve enfin sa réalisation, à la plus grande satisfaction des riverains.



PETIT - RY

La rue du Petit-Ry connaît actuellement d'importants travaux que l'on appelle « Aménagement zone 30 ». Il s'agit de transformer la rue pour un trafic mixte sur la même surface, le filet d'eau étant central et des obstacles en chicane sont disposés afin de dissuader les gens trop pressés. À l'agrément de l'originalité du site viendra s'ajouter une paix retrouvée pour les habitants.

**NOUVEAU
dans
la région !**



**l'éleveur
KOMATSU**

en vente chez
Ets Noël G.
Avenue Albert 1^{er} 43
1342 Limelette
Tél. (010) 41 31 90

Electrique
Diesel • Essence





Fêtes & Cérémonies

UN OTTINTOIS À L'HONNEUR !

Le deuxième prix de violoncelle a été attribué à Monsieur Jean-François Assy, avenue de Gaspéri 8 à Ottignies.

Qu'il en soit félicité au nom de tous.

La remise officielle des prix aux lauréats francophones a eu lieu au cours d'un concert donné par l'Orchestre Philharmonique de Liège et de la Communauté française, sous la direction de

Pierre Bartholomé, le samedi 25 avril à 20 heures au Grand-Théâtre à Verviers.

Le lauréat a bien voulu interpréter quelques œuvres en compagnie de son père lors de la réception de la délégation officielle de Veszprém à la Grange du Douaire, le 24 mai dernier.

Il se produira par ailleurs, dans le cadre des Fêtes de la Musique, le vendredi 19 juin à 18 h 30 à la Ferme du Douaire.



CORRESPONDANCE '92

FÊTE DE LA MUSIQUE

La musique illustre les concepts plastiques.

Vendredi 19 juin

Ferme du Douaire

18 h 30

J.-François et Frédéric Assy

19 h 00

Vernissage officiel

20 h 30

Concert Philharmonique Royale Concordia

Samedi 20 juin

Ferme du Douaire

11 h 00

Coleen Dufy, poésie. Musique médiévale : H. Van Eyck

C.C.A.O.

14 h 30

Le petit Ry Ton

15 h 15

Ballet A. Gobelet

16 h 00

Structures musicales pour enfants

Salle communale de Limelette

17 h 00

Fanfare Saint-Jean des Bois

Château Ferme de Moriensart

18 h 00

Le Chanteau

19 h 00

Jazz Contre Band

Dimanche 21 juin

Salle communale de Limelette

11 h 00

Ensemble de violons de M^e Delobbe

M^e Delobbe

Pavillon d'accueil

Bois des Rêves

14 h 30

Claude Prévot

16 h 00

Saltarelle - Chorale

17 h 00

Gaillarde - Danse 3^e âge

18 h 30

Percussions africaines

La Baraque L.L.N.

20 h 30

Marionnettes musicales

LIGNE DE DEPART.



PUBLICIS - FCB 3273

LE SOLEIL EST LÀ-BAS? PAS DE PROBLÈME, ON Y VA TOUS DANS LA NEVADA. AVANT REDESSINÉ, CALANDRE REPROFILÉE, MOTEUR REPENSÉ. FILONS, FILONS DEHORS, C'EST ENCORE LA PLUIE. DEDANS, C'EST DÉJÀ LÀ-BAS. NI TROP CHAUD, NI TROP FROID. DE LA PLACE POUR CHACUN ET CHACUN BIEN À SA PLACE, CONFORTABLEMENT INSTALLÉ. L'ESPRIT VAGABONDANT DÉJÀ AU RYTHME DES ALIZÉS.

LA NOUVELLE LIGNE RENAULT 21 NEVADA

VENEZ DÉCOUVRIR LES NOUVELLES RENAULT 21 NEVADA. 1721 ET 1895 CM³ - VITESSE 200 KM/H - MOTEUR DE 72 A 120 CH - DIN

Vive
la vie
en
Renault.



RENARD

RENAULT

Avenue Provinciale 51
1341 OTTIGNIES
010/61 47 62



COMMISSION CONSULTATIVE DES FINANCES

Madame Dominique Keustermans a été choisie par le Conseil communal du 28 avril dernier pour présider la Commission des Finances, animée jusqu'il y a peu par le regretté Marcel Herbillon. Souhaitons un travail fructueux à la nouvelle Présidente que l'on peut contacter au (010) 45 12 86.

FERME DES CONVIVES

14 juin :
dimanche créatif : terre, aquarelle.

29 juin - 3 juillet :
stages artistiques : aquarelle, chant, clown, mime, peinture chinoise, sculpter la terre.

6 - 10 juillet :
stages artistiques : aquarelle, conte, humour en dessin, peinture chinoise, photo, sculpter la terre, symboles : pensée et création intérieure.

24 - 28 août :
stages artistiques d'approfondissement : chant, clown, mime, peinture d'icônes, sculpter la terre, symboles : pensée et création intérieure.

LA GÉNÉROSITÉ À L'HONNEUR

Les objectifs du Bal du Bourgmestre ont été largement atteints et les bénéficiaires ont permis de dégager quatre dons offerts à des associations s'occupant des plus démunis de notre Cité.

Cette année, les institutions choisies étaient :

- l'asbl La Serpentine de Louvain-la-Neuve ;
- l'asbl Le Renivaux d'Ottignies ;
- la maison maternelle de Céroux ;
- la Résidence William Lennox.

À l'issue de la remise des chèques, chacune des directions d'établissement a exprimé sa joie improvisée que suscitait l'initiative du Bourgmestre.



Le week-end des 4, 5 et 6 septembre 1992, se dérouleront à Genk, les Masters of Records 92.

Les inscriptions peuvent se prendre au Limburghal, tél. (089) 36 29 21.



GOLF DE LOUVAIN-LA-NEUVE

à deux pas de chez vous
avec son école et practice éclairé
ouvert tous les jours de 9 à 19 h.

Le long de la nationale 4 (DREVE DE LAUZELLE)

Tél. (010) 45 28 01



DÉLÉGATION POLONAISE



Le 10 avril 1992, le CPAS a accueilli pour la seconde fois une délégation polonaise, venue s'informer de nos pratiques dans le domaine social. Le programme de la journée-rencontre

s'est articulé sur l'expérience vécue. Le matin : présentation des services et témoignages, l'après-midi : visite de réalisations pratiques et brève visite de la Ville.

GARDIENNES À DOMICILE

*RECRUTEMENT IMMÉDIAT
ET RÉSERVE
DE RECRUTEMENT*

Conditions indispensables :

- être capable d'accueillir chez soi des enfants de 0 à 3 ans dont les parents travaillent ;
- offrir une atmosphère chaleureuse dans laquelle s'épanouissent les enfants ;
- éduquer, en collaboration avec les parents, les enfants de moins de 3 ans.

Si vous êtes intéressée par ce travail, prenez contact avec le service gardienne au 20, avenue du Douaire à Ottignies. Téléphonnez au 436511 dès à présent pour fixer un rendez-vous.

VOUS SORTEZ DE CLINIQUE

ET VOTRE ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITE TOUJOURS DES SOINS

Comment faire et qui contacter ?

C.S.S.C.D. : (010) 436525

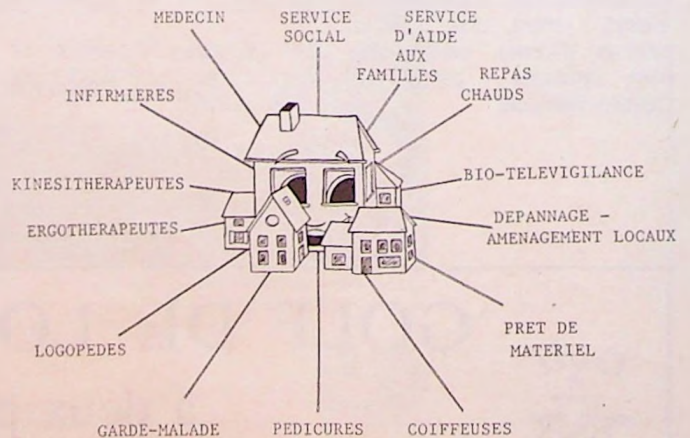
Le Centre de Soins et Services Coordonnés à Domicile organise le passage chez vous des personnes requises et assure la coordination entre les différents services qui ont tous le même objectif : vous permettre de vivre chez vous dans les meilleures conditions possibles.



ACQUISITION D'UNE VOITURE POUR LE CENTRE DE SOINS ET SERVICES COORDONNÉS À DOMICILE D'OTTIGNIES (C.S.S.C.D.)

Le Centre de Soins et Services Coordonnés à Domicile, soucieux de répondre au mieux aux réalités du terrain et aux difficultés des personnes âgées et/ou handicapées, a décidé d'acquérir une voiture break. Cet achat a pu se faire grâce à la collaboration et aux dons de la Croix-Rouge et du Lion's Club.

Une réception a eu lieu ce 6 mai 1992 aux Établissements Clerbois, concessionnaire Peugeot à Ottignies, en présence de M. Petit, M. Otlet, Président du CPAS, M. Lourtie, Président de la Croix-Rouge locale et divers intervenants de terrain.





NOUVELLE CRÈCHE ET IMMEUBLE DE LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES AU LIEU DIT « LA LIMERIE » RUE DU MOULIN

Cette fois c'est fait.

L'ordre de commencer les travaux a été donné ; ils débiteront officiellement le 15 juin 1992 et auront une durée maximum de 150 jours ouvrables.

Les travaux de la première phase ainsi commandée comprendront :

- la crèche de 48 lits entièrement terminée ;

- les 36 logements pour personnes âgées en gros-œuvre fermé, ascenseur et chauffage terminés.

Une deuxième phase comprenant les parachèvements, équipements et abords doit encore être mise en adjudication et soumise à la subsidiation de la Communauté française. Elle devrait intervenir immédiatement après ou même encore à la fin de la première phase.

En d'autres termes, la nouvelle crèche pourrait être opérationnelle pour l'été 1993 et les logements disponibles pour 1994. Pour ces derniers, nous serons encore tributaires de la vitesse avec laquelle les autorisations de subsides nous seront accordées.

Les deux chantiers étant entamés simultanément, nous réalisons une économie considérable en frais d'installation de chantier et nous réduisons d'autant les nuisances pour le voisinage auquel je tiens à présenter toutes mes excuses pour les quelques inconvénients qu'ils connaîtront dans les premiers mois du chantier.

Toute l'équipe du CPAS et moi-même serons en permanence à

leur écoute pour veiller à limiter les problèmes éventuels et la Ville a bien voulu détacher les services d'un surveillant de chantier qui tout au long des travaux veillera également à la bonne marche de ceux-ci. Il s'agit de M. Brichart, lequel pourra être contacté sur place ou encore au service des travaux au n° 417411.

Le coût des travaux se répartit comme suit :

	Phase 1 adjudgée	Phase 2 estimée	Total
36 logements	40 191 317	36 272 037	76 463 354
Crèche 48 lits	28 034 983		28 034 983
Abords		3 868 515	3 868 515
Totaux	68 226 300	40 140 552	108 366 852

Hors TVA et hors frais d'honoraires, ce qui devrait nous conduire à environ 135 millions dont 77 millions couverts par des subsides de la Communauté française.

La charge restante au CPAS sera d'environ 58 millions répartis en 12 millions pour la crèche et 46 millions pour les logements pour personnes âgées, soit un coût de revient d'environ 1 300 000 Frs par logement (appartements et studios confondus).

Quand on sait que le projet initial comportait 20 logements pour un coût pour le CPAS de 80 millions, on mesure mieux le chemin parcouru ces trois dernières années !

Ces réalisations simultanées et situées côte à côte et avec jardin commun permettront aux plus anciens d'entre nous de



voir vivre les plus jeunes et même, pourquoi pas, de donner un petit coup de main aux puéricultrices pour surveiller tous ces bambins lorsqu'ils évolueront dans le jardin !

Il y aura toujours de la vie et de l'animation dans le quartier.

Construire 36 logements autonomes répartis en 8 appartements à 1 chambre et 28 studios tous équipés de terrasses bien orientées avec en plus salles de réunion, cuisine pour réceptions, etc... était un pari que nous voulions réussir à Ottignies L.L.N.

Permettre aux personnes, âgées de vivre chez elles, en plein centre de la commune (Douaire) et en toute autonomie tout en disposant, à la demande, de tous les services coordonnés par le Centre de Soins et Services

Coordonnés à Domicile mis en place dès 1991.

Toutes les interventions seront possibles, depuis l'aide familiale jusqu'à la télévigilance en passant par l'infirmerie, le kinésithérapeute, la pédicure, les repas chauds, etc...

Nous n'oublierons pas non plus les difficultés de ceux d'entre nous qui devraient connaître des problèmes de santé nécessitant une infrastructure plus médicalisée, mais cela fera partie d'un nouveau projet qui devra être complémentaire à celui-ci et dont nous entamons déjà l'étude et la préparation.

Jacques OTLET
Conseiller communal
Président du CPAS



Sport Jeunesse Loisirs



En contrepoint du Festival Ars Musica '92, la Médiathèque de la Communauté française de Belgique asbl publie un guide discographique permettant un meilleur accès à des créateurs de notre temps, connus et moins connus, à travers la diversité presque infinie de ses collections de disques compacts, de microsillons et de vidéocassettes.

Ce guide est disponible au prix de 150 francs :

MÉDIATHÈQUE

LE NOUVEAU GUIDE
DISCOGRAPHIQUE
DE LA MÉDIATHÈQUE
EST ARRIVÉ...

— dans tous les services de prêt de la Médiathèque ;

— par souscription.

« Catalogue de musique contemporaine ».

Médiathèque de la Communauté française de Belgique asbl
Direction générale de Wallonie
Rue de Fer 24 - 5000 Namur.

SPECIAL OLYMPICS BELGIUM



La 11^e édition des Spécial Olympics s'est tenue les 28, 29 et 30 mai à Louvain-la-Neuve.

Special Olympics réunissait 2 400 athlètes déficients mentaux, belges et étrangers dans 14 disciplines différentes, dans une ambiance de fête, en présence des familles et des amis des athlètes.

Le Député-Bourgmestre Valmy Féaux a déclaré en quatre langues l'ouverture des jeux.

Les responsables de toutes les écoles de la Ville, tous réseaux confondus s'étaient précédemment réunis à l'Hôtel de Ville à l'initiative de l'Échevin de l'Enseignement et de l'Échevin des Sports, en acceptant d'accueillir les participants aux jeux pendant les trois jours.

Beaucoup d'élèves de tous les réseaux ont collaboré activement à la réalisation des objectifs et les membres du service des Travaux de la Ville ont apporté avec beaucoup de gentillesse l'aide logistique demandée.

Cette importante manifestation sportive était placée sous le haut patronage de leurs Majestés le Roi et la Reine.

À la clôture des jeux, le drapeau du Special Olympics Belgium a été offert pour la Ville à Monsieur Valmy Féaux.

Le lâcher de ballons final était une belle envolée sur le thème « ce n'est qu'un au revoir ».

LA FÊTE DU CINÉMA

La Fête du Cinéma aura lieu le mardi 7 juillet 1992, et à cette occasion, les spectateurs pourront assister à tous les films qu'ils désirent voir moyennant le paiement d'un ticket d'entrée de FB 50.- par séance, et d'un pas-

seport de FB 100.- donnant accès à la Fête partout en Belgique.

La vente des « passeports » pour la Fête du Cinéma commence le vendredi 19 juin dans un des Cinémas de notre Ville.

CENTRALE D'INFORMATION DES JEUNES

Des informations concernant le service militaire, les allocations familiales, les droits des jeunes, le travail et le chômage... Des conseils pour un copain qui cherche un lieu d'hébergement ou qui a des problèmes avec la justice... Des adresses utiles si on décide d'arrêter de fumer, de boire ou de prendre d'autres drogues... Des filons pour les vacances, des stages, des jobs... Ou tout simplement un endroit où l'on est écouté.

Mardi de 16 h à 18 h

au Centre nerveux
rue de la Station 7
1341 Ottignies L.L.N.
Tél. (010) 41 96 97

Proposé par le Centre nerveux et Cap-J (service d'aide aux jeunes en milieu ouvert) avec le soutien de l'Échevinat de la Jeunesse et de la Communauté française.

BIENVENUE AU « PARLE-JEU »

ESPACE DE DÉTENTE, DE JEUX ET DE PAROLE

Le 3 avril 1992, le « Parle-Jeu », lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte proche d'eux, ouvrirait ses portes au 24 avenue des Combattants à Ottignies Louvain-la-Neuve.

Le « Parle-Jeu » lieu d'accueil dans l'anonymat des personnes et de leur statut, sans inscription, ni dossier, ni retransmission d'information.

Les parents nous disent leur satisfaction qu'un lieu intermédiaire entre la famille, la garderie, la crèche... se soit ouvert dans le centre d'Ottignies Louvain-la-Neuve.

MUSIQUE POUR RÊVER

Un enfant handicapé ...?

Quelles que soient ses difficultés (physiques, mentales, sensorielles, relationnelles,...) la Musique sera pour lui une source d'épanouissement.

Trois jeunes animateurs organisent un stage de musique pour enfants de 3 à 8 ans.

Pour tout renseignement :
Arielle Bidoul
Tél. (010) 41 92 35.

BIBLIOTHÈQUE DE CULTURE GÉNÉRALE
Avenue des Combattants 2
Tél. 41 02 42



Horaires :
Lu, Ma, Me : de 12 h à 19 h
Je, Ve, Sa : de 10 h à 14 h



VILLE D'OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

CENTRE DE VACANCES À OOSTDUINKERKE

PLAINE DE VACANCES ÉTÉ 1992

Le Centre de Loisirs Actifs de la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve organise un centre de vacances à la côte belge du 1^{er} au 12 juillet 1992.

Organisation du séjour

L'organisation du centre vise avant tout à respecter le rythme de vie des enfants. Ceux-ci, une trentaine au total, sont répartis en groupes mixtes de même âge, qui se retrouvent pour les moments de vie quotidienne.

Ils sont encadrés par des monitrices et moniteurs formés par les C.E.M.E.A.

Hébergement

Le bâtiment retenu se situe à 800 mètres de la plage et offre de multiples attraits ; au sein d'un domaine de 7 hectares, il bénéficie de toute l'infrastructure nécessaire à l'accueil des enfants : lieux de vie, locaux d'activités, terrains de sport... Bref, un endroit idéal pour un centre de vacances.

Prix

La participation aux frais s'élève à 9 500 F par enfant. Elle comprend les frais d'assurance, de matériel, d'encadrement, d'hébergement, de nourriture et de transport.

Un acompte de 25 % est demandé en confirmation de l'inscription. Il reste acquis en cas de désistement après le 15 mai 1992.

Inscriptions

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée. Il n'est tenu compte que des demandes confirmées par le paiement de l'acompte ci-dessus. Le nombre de places étant limité à 30, il est conseillé de s'inscrire au plus tôt.

Les documents nécessaires à l'inscription s'obtiennent en renvoyant le talon réponse au verso. Ils doivent parvenir au Service Social Communal, 40 avenue des Combattants (Tél. 437811).

Le Service Enseignement de la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve organise du 6 juillet au 26 août 1992 une plaine de vacances pour les enfants âgés de 3 à 16 ans.

Les activités se dérouleront tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés, de 8 h 30 à 16 h 30 :

— à l'école communale de Mousty (rue des Coquerées) pour les enfants de la section de Cérroux-Mousty (code postal 1341) ;

— à l'école communale de Lauzelle (avenue des Mespeliers) pour les enfants qui peuvent s'y rendre par leurs propres moyens (pas de service de bus) ;

— à l'école communale de Blocry (rue de l'Invasion) pour tous les autres enfants ;

— les adolescents vivront à part des activités adaptées à leur âge.

La participation aux frais est de 70.- F par jour pour les enfants de famille nombreuse domiciliés dans la commune, 90.- F pour les autres enfants et 140.- F pour les enfants non domiciliés dans l'entité.

Inscriptions

En raison de l'affluence enregistrée les années antérieures, les documents d'inscriptions devront être retournés à l'Administration Communale — C.L.A. — avenue des Combattants 40, Ottignies, pour le 17 juin au plus tard. Au delà de cette limite, l'inscription pourra être refusée.

Documents d'inscription et renseignements complémentaires : Administration communale — C.L.A. — Tél. (010) 437811 (le matin).

COMMUNIQUÉ

RISTOURNE ACCORDÉE AUX TITULAIRES DE LA CARTE « S »

L'Association de Gestion des Centres Sportifs de Blocry, asbl, communique ce qui suit au sujet de l'accès à la piscine de Blocry.

Faisant suite à la demande qui nous a été adressée par les Bourgmestre et Échevins, nous

proposons que le prix, pour les titulaires de la carte Seniors, soit aligné sur le tarif Adulte des familles nombreuses, soit 55 frs.

Nous nous proposons également d'ouvrir la piscine haute le dimanche matin de 9 h à 12 h en la réservant uniquement à ceux qui veulent faire des longueurs. Cela fera certes plaisir à ceux qui se plaignent, avec raison, de la saturation.

Yves LEROY
Directeur





SOMMES-NOUS DES OTTINOIS OU DES OTTINTOIS ?

Dans une récente livraison du Bulletin Communal Officiel (n° 56), mon ancienne et toujours très chère compagne d'études, Madame Claire Delbrassine-Mathieu, Conseiller communal et Echevin honoraire de notre bonne ville, se déclare fière d'être « Ottintoise ».

Personnellement, étant pourtant aussi attaché qu'elle à notre vieux terroir, je suis beaucoup moins fier d'avoir été catapulté, sans rime ni raison, à la qualité d'« Ottintois » depuis seulement — mais déjà ! — une vingtaine d'années.

Jusqu'alors, les habitants de notre cité n'avaient pas de nom : ils étaient tout simplement « les djins d'Okni » (les gens d'Ottignies) ou « les cés d'Okni » (« les ceux » d'Ottignies). Puis, brusquement, vers les années '82, nous voilà revêtus de cette appellation d'« Ottintois » qui « tinte » si désagréablement à l'oreille et fait irrésistiblement de nous de lointains cousins des « Hottentots » !

Ce néologisme barbare est, à mon sens, particulièrement malheureux car il fait délibérément

fi de l'historique du nom de notre vieille commune dont les appellations successives depuis la fin du XII^e et début du XIII^e siècle furent les suivantes, comme en attestent les trois ouvrages ci-après nommés, qui font autorité :

De Seyn, E. : *Dictionnaire historique et géographique des communes belges (1924-1926)*.
Gijsseling, M. : *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (1960)*.
Scops, C. et Havermans, R. : *Ottignies à travers les âges (1975)*.

Oetenies (1190)
Oetengys (1312, 1374, 1422, 1529, 1625)
Ottengys (1383)
Othengis (1215)
Othengnies (1312, 1313)
Otengnies (1312, 1313)
Ottengnies (1213, 1312, 1379, 1422, 1484, 1559)
Otteingnies (1312, 1422, 1495, 1529, 1625)
Othingnies (1213)
Otingnies (1213)
Othegnies (1226, 1312, 1668)
Othenies (1190, 1213, 1312, 1738)

Otteni (1547, 1549)
Otteny (1547, 1549)
Ottigny (1547)
Ottignies (1260)
Othignies (1213)
Othygnies (1213)
Ottignyes (1644, 1654)
Ottignies (1213, 1312, 1636, 1686)

Selon mes recherches, entre le « Ottignies » de 1213 (De Seyn) et celui de 1992, la dernière appellation rencontrée est celle d'« Othenies », relevée dans les registres paroissiaux de 1738 de Cêroux-Mousty. Elle correspond exactement aux façons de prononcer Ottignies en wallon : « Okni » ou « Okgni », évidemment plus faciles à prononcer que « Ottni » ou « Ottgni ».

Comme le signalent Scops et Havermans, il apparaît que Ottignies dériverait de « Othon » et de la terminaison « ignies » ou « egnies », elle-même dérivée de « inicus » qui marque l'appartenance d'un assez grand nombre de lieux-dits dont le premier nom est d'origine francque, donc germanique. En sorte que Ottignies signifierait « fief d'Othon » ou « terres d'Othon » (l'un des rois de Germanie).

Dès lors, les habitants d'Ottignies devraient, en toute logique, porter le nom de « Otho-nois, Othenois, Ottenois ou Ottinois ». Ne parlons surtout pas d'Ottengiens, d'Otteingiens ni même d'Ottintois !

Confronté avec la présente argumentation, notre sympathique concitoyen et auteur dramatique wallon André Hancre regrette, selon son témoignage oral personnel, avoir donné son aval à notre présente dénomination d'Ottintois.

Le mal est réparable : il suffirait simplement de faire « sauter » le troisième T pour que Ottintois devienne Ottinois, plus conforme aux réalités historiques.

On objectera sans doute qu'il est trop tard ! A quoi l'on peut répondre qu'il n'est jamais trop tard pour changer nos armoiries dont la nouvelle version fit l'objet de la page de garde du n° 57 de notre Bulletin communal ?

Alors, tant qu'à faire, ne pourrait-on changer notre citoyenneté d'Ottintois en celle d'Ottinois ?

A. GEORGES

PROJET EURODYLE ...UNE BELLE RÉUSSITE

Vingt-cinq délégations d'élèves provenant de l'ensemble de l'Europe viennent d'effectuer du 24 avril au 8 mai un séjour dans notre région.

L'initiative et le succès du projet reviennent aux quatre grandes écoles organisatrices : le Lycée Martin V d'Ottignies L.L.N., l'Institut Saint-Étienne de Court-Saint-Étienne, l'Institut de la Providence et le Collège Notre-Dame de Wavre.

La délégation fut accueillie au Centre Culturel par Madame Anne André, Parlementaire Européen, qui souligna au nom du Collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville, la volonté de notre cité d'être une terre d'accueil et de rencontre pour les jeunes de toutes nations.



POUR RAPPEL AUX ENTRE- PRENEURS

Une ordonnance de police ou un arrêté de police sont préalablement nécessaires pour exécuter des travaux qui entraînent une restriction dans l'usage de la voirie.

La demande d'ordonnance ou d'arrêté doit se faire **au plus tard 8 jours avant la date du début des activités**, auprès du Service de Police, avenue des Combattants 40 à Ottignies.
Tél. 437882.



LA BELLE SALETÉ SI LA BULLE EST PLEINE !



Trop c'est trop ! Voyez vous-même le spectacle d'horreur écologique découvert le mardi après le week-end de Pâques sur le parking du Douaire.

Pour rappel :

1. La collecte sélective est réservée à des déchets ménagers bien précis et de petit format : le verre, le plastique et le papier.

2. C'est impérativement à l'intérieur des bulles qu'il faut déposer les déchets sélectifs. Il y a à cet effet deux ouvertures latérales ; et l'on doit bien s'assurer qu'il n'y a plus moyen d'introduire des déchets avant de déclarer que les bulles sont pleines.

3. En aucun cas il ne faut déposer des déchets à côté des bulles, sinon chacun suivant l'exemple de son prédécesseur, l'on crée un centre de nuisance et de saleté.

4. Si les bulles sont effectivement remplies, reprenez vos objets en attendant que les bulles aient été vidées, ou rendez vous à un autre endroit de bulles.

Merci de veiller à la propreté de notre Ville.

Le Conseil communal des Enfants fait actuellement une campagne pour le respect de notre environnement. Puisse-t-il être entendu !

VALMY 1^{er}, PAPE D'OTTIGNIES

Ça vous étonne ? Il n'y a pas qu'à Rome qu'on fait des bulles. Oyez plutôt.

21 h 30. Un samedi de mai. La foire ferme ses portes. Il va faire nuit. Le parking du Douaire se vide. Tout à coup, devant moi, une ombre arpente une floraison de cartons, sacs poubelle, bouteilles vides venus Dieu sait d'où.

Dans un geste auguste, précis, sélectif, elle distribue, carton par-ci, bouteille par-là, dans une espèce de gros tronc à l'air de casque américain. Notre bulle-doseur fait des bulles.

Qui va là ?

Mais non, ce n'est pas Sœur Emmanuelle. Mais non je ne suis pas au Caire. C'est Valmy qui bouillonne comme un cham-

pagne libéré par un bouchon qui saute.

Je lui prête main-forte.

Mais voilà. Au bout d'une demi-heure, plus de carton, plus de bouteilles en verre ou en plastique. Restent les restes, sacs poubelle et autres détritiques. À votre disposition, propriétaires distraits, au bureau des objets perdus. Il n'y a pas des bulles pour tout.

Et puis, une bulle, faites-en le tour. Valmy me l'a montré, c'est comme un tronc à double face avec deux trous. Et quand elle est à moitié pleine, elle est toujours à moitié vide. Alors, faites le plein.

Bonnes gens d'Ottignies ou d'ailleurs, qu'on se le dise, et le pape restera à Rome.

E. BOUTAY





Culture & Cultures



Philharmonie
Royale
Concordia

RENCONTRE DE M. ROBERT ALAIME, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA PHILHARMONIE ROYALE CONCORDIA



J.-M. D. : Vous venez d'accéder aux responsabilités de Président de la Philharmonie Royale Concordia. Qu'est-ce que cela engage pour vous ?

R.A. : Après 14 ans de présidence, Monsieur Camille Ancion a souhaité se retirer de la Présidence administrative de la Philharmonie Royale Concordia ; le Comité à l'unanimité lui a décerné le titre de Président honoraire en reconnaissance du dévouement et de l'attachement qu'il a marqués pour notre groupe. C'est aussi le Comité qui m'a nommé Président.

Le travail d'un Président est essentiellement celui d'un Public-Relation qui doit garantir à son association la continuité d'un esprit, et, c'est aussi à lui que revient la tâche de rechercher les moyens qui permettent de développer les objectifs d'échange.

« Promouvoir la musique de qualité dans tous les styles, la rendre accessible à tous les publics et marquer de l'ouverture spécialement aux jeunes, voilà certes ce que je veux continuer ».

J.-M. D. : Pouvez-vous nous dire la touche personnelle qui sera la vôtre ?

R.A. : J'ai la volonté de développer et d'entretenir un esprit

de convivialité et d'amitié dans notre groupe. Je souhaite rester ouvert à tout ce que les jeunes peuvent nous apporter comme esprit nouveau. Notre Philharmonie doit pouvoir continuer à développer un répertoire qui englobe tous les styles, allant du classique au jazz américain.

J.-M. D. : Pouvez-vous expliquer d'où vous vient cette ouverture d'esprit ?

R.A. : Je suis allé à la musique tout d'abord par goût personnel et parce que j'étais amoureux de ce qui était beau. À l'école normale, j'ai pu développer une formation musicale, mais c'est essentiellement en tant qu'auto-didacte que j'ai acquis ma formation. J'ai toujours cultivé le goût de la trompette, instrument dont je joue volontiers ainsi que le cor d'harmonie, mais plus naturellement, j'aime les orgues, qui peuvent produire des sonorités d'orchestre. La musique d'ensemble m'attire.

Depuis bientôt 10 ans que je suis à la Philharmonie Royale Concordia, j'ai pu apprécier les échanges culturels importants auxquels nous avons participé. Il y a eu de grands moments, tels que le rassemblement international de Garmisch-Partenkirchen et je souhaite permettre à mon groupe d'en connaître encore de nombreux. J'aurai pour ce faire besoin du soutien de la Ville et à cet égard je remercie M. Valmy Féaux d'avoir honoré la Philharmonie Royale Concordia du label « un des plus beaux fleurons de notre communauté ».

Je lance un appel à tous les jeunes et moins jeunes qui souhaitent venir nous rejoindre. Qu'ils contactent notre groupe, pour nous prêter le concours de leur talent et participent avec nous à la culture musicale que nous essayons de promouvoir dans notre Ville.

J.-M. D. : Un vœu s'il est permis de rêver ?

R.A. : L'idée de créer à Ottignies Louvain-la-Neuve un pôle musical polyvalent pour la Communauté française afin de développer pour la joie de tous une musique de qualité.

J.-M. DENIES

PROGRAMME CULTUREL POUR LE 3^e ÂGE



Orchestre du Brabant

Organisé à l'initiative de l'Échevinat de la Culture et du Conseil du CPAS, en collaboration avec l'Échevinat des Affaires Sociales et le Foyer Culturel d'Ottignies Louvain-la-Neuve, le 11 mai 1992, à la salle de Céroux.

Des airs de la belle époque, pour le plaisir de nos anciens : valse, musettes, marches, ... le tout agrémenté d'une chanteuse lyrique. Ce concert a ravi les quelque 200 personnes qui assistaient à cet après-midi.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE DU 3 MAI 1992

Toujours fidèles à rappeler la mémoire de ceux qui, au péril de leur vie, ont payé le prix de la liberté, les anciens combattants se sont rassemblés, dès 9 h 15, devant l'église Saint-Remy pour y assister à une messe solennelle célébrée à la mémoire des victimes des deux guerres.

À l'issue du service religieux, le cortège a fleuri trois monuments aux morts, accompagné du Bourgmestre, des Échevins et des autorités civiles de la Ville. Rendaient également honneur aux héros, les corps de police et de gendarmerie.

Une réception à l'Hôtel de Ville, offerte par le Collège, a permis des échanges de propos et de sympathie.





ANNEE EUROPEENNE DE LA SECURITE

L'année 1992-1993 a été déclarée année de la sécurité par la Communauté Européenne.

Voilà pourquoi Madame Anne André, 1^{er} Echevin et Monsieur Francis Stache, Chef de sécurité, ont souhaité sensibiliser tous les milieux de travail à la problématique de la sécurité et de la protection de la santé au sein de notre Administration.

A cet effet, les 4 et 18 mai, deux conférences ont été organisées. Elles ont connu un vif succès et un intérêt évident.



OPERATION ETE JEUNES 1992

Cette année encore, pour la quatrième fois, l'opération Été-jeunes se déroulera à Ottignies. Pendant tout le mois de juillet, elle proposera des activités variées aux adolescents qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances.

* Du 1^{er} au 17 juillet : un atelier multimédia permettra aux jeunes à partir de 14 ans de s'initier à la télévision, à la sérigraphie, à la photographie, à la publication assistée par ordinateur ou à la peinture grand format.

L'inscription s'élève à 1 000 F.

* Les amateurs de marche et de nature sont invités à réaliser le Tour du Mont Blanc à pied.

12 jeunes de 15 à 18 ans pourront vivre cette aventure de

groupe du 16 au 26 juillet. Une participation maximale de 7 000 F. leur serait demandée.

* Deux semaines seront aussi consacrées au théâtre.

Du 13 au 24 juillet, 6 jeunes formés aux techniques d'animation théâtrale proposeront des activités aux enfants de 10 à 14 ans dans les quartiers du Bauloy et de la Chapelle-aux-Sabots.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Date limite d'inscription : le 20 juin 1992.

Pour tout renseignement et inscription, téléphonez aux n^{os} suivants :

010/43.65.11
61.57.82
41.03.13
41.96.97

EN SOUVENIR

Le 31 mai dernier, les anciens de l'Escadron Neybergh-Brumagne ont célébré, comme chaque année, le souvenir de leurs compagnons.

Recueillement et propos graves sur la guerre et son cortège de souffrances ont précédé la réception à la salle communale de Limelette.

Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 22
Limoges (Céroux-Mousty)
Téléphone (010) 61 24 33



• Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

Ets CLERBOIS s.a.

Concessionnaire PEUGEOT

Nouvelle direction Alain et Guy PETIT

Chaussée Provinciale 122 • 1341 Ottignies • Tél. (010) 61 22 50

CARROSSERIE TOUTES MARQUES • AGRÉÉE SMAP et PS



PEUGEOT 405
L'EXPRESSION DU TALENT



LE LOGEMENT A LOYER MODERE MANQUE CRUELLEMENT DANS NOTRE VILLE

Le premier trimestre de l'année est traditionnellement celui des bilans et l'analyse des rapports d'activités des sociétés de logements sociaux est accablante.

La ville de Ottignies-L.L.N. est un exemple d'accueil de logements sociaux dans la région. Elle dispose en effet de plus de 1 200 logements de ce type répartis en 3 sociétés :

- L'Habitation Moderne avec 620 logements (Céroux-Mousty, Ottignies Centre, Limelette)
- Le Home Familial du Brabant avec 300 logements (Quartier du Bauly, au Stimont-Ottignies)
- Notre Maison, dont le siège social est à Charleroi mais qui dispose de 300 logements également à Louvain-La-Neuve.

En postulant une moyenne de 3 à 4 personnes par logement, nous arrivons facilement à envisager 4 000 habitants sur les 21 223 (hors étrangers inscrits au Registre des Etrangers — voir Bulletin communal d'avril 92) ; soit 19 % de notre population.

Je m'inscris donc en faux contre celles et ceux qui réclament encore du logement social supplémentaire pour répondre à la crise du logement que nous connaissons. Abonder dans ce sens serait contourner la finalité même d'une formule de logement dont la charge est largement supportée par les Pouvoirs Publics, et donc par les impôts que nous payons tous, et destinée aux plus démunis d'entre nous.

La crise du logement à Ottignies et dans les autres communes du Brabant Wallon, tant au centre qu'à l'ouest, a détourné le logement social de son objectif premier et celui-ci est devenu la seule possibilité d'habitat non seulement pour les faibles revenus mais aussi pour les revenus moyens devenus insuffisants pour affronter le marché immobilier privé dont les prix ne cessent de monter.

Vingt-cinq mille francs pour un appartement à 2 chambres est considéré comme normal. En respectant la règle des tiers uti-

lisée par les banques pour plafonner les montants des prêts, il faudrait donc un minimum de 75 000 F de revenus net mensuel pour se loger dans un appartement confortable à 2 chambres.

Où donc aller si ce n'est vers le logement social dont les loyers mensuels plafonnés oscilleront au maximum autour de 16 000 F pour une villa à 3 chambres ?

Parallèlement, on constate un ralentissement spectaculaire du taux de rotation des locataires des logements sociaux, qui passent de 10 % par an en 1984 à 3,2 % en 1991 (rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale de l'Habitation Moderne).

En d'autres termes, seulement 20 familles ont quitté un des 620 logements de la Société d'Habitation Moderne en 1991.

La raison en est toujours la même : comment encore envisager l'achat d'une maison ou l'acquisition d'un terrain en vue d'une construction dans les conditions actuelles du marché ?

Les familles qui auparavant entraient en début de carrière dans un logement social pour, après quelques années d'économies, s'acheter une maison ou faire construire, sont condamnées aujourd'hui à rester locataires indéfiniment.

Et les listes d'attente s'allongent, les situations dramatiques ne trouvent pas de réponse et le mécontentement gronde de plus en plus parmi nos jeunes familles condamnées à envisager de quitter leur région qui souvent les a vus naître.

Et pourtant, nous avons 1 200 logements sociaux à Ottignies-L.L.N. ... Que doivent penser les habitants de Wavre, Rixensart, La Hulpe, Waterloo etc...

C'est le logement moyen qui nous manque. Nous devons tout faire pour offrir de telles possibilités à nos habitants. Le logement social ne doit pas être détourné de sa vocation initiale pour devenir la situation miracle

à la demande de logements de tous les ménages ne disposant pas d'un revenu supérieur. Il faut stopper cette aberration le plus rapidement possible faute de quoi les plus démunis d'entre nous seront sans solution.

Que faire pour remédier à cette situation et apporter des solutions à cette crise du logement moyen ?

- Attirer les promoteurs immobiliers privés et créer des conditions favorables en matière d'aménagement du territoire (voir schéma de structure).

- Etablir un cadastre des terrains publics encore disponibles pour le logement groupé et les destiner en urgence à cette fin.

- Influencer le marché immobilier en développant une politique communale de logement pour pallier aux manquements éventuels du secteur privé face à un besoin collectif qui se fait de plus en plus criant.

- Réhabiliter des sites industriels désaffectés en logements par la rénovation d'anciens bâtiments, comme par exemple l'ancienne tannerie (Croix-Rouge) ou encore les anciens bâtiments d'Agricultura (service des travaux) à Mousty.

- Favoriser l'accès à la petite propriété par le biais de la Direction du Logement de la Région Wallonne. Une initiative de 80 maisons est programmée au Blocry et un premier lot de 26 logements pourrait débiter au printemps 93.

- Lotir certains terrains conservés en réserve de logements sociaux devenus hypothétiques suite à la reprise de la dette du logement social par la Région Wallonne et vendre ces parcelles à des prix modérés permettant ainsi l'accès à la propriété à des prix raisonnables.

Un tel projet est en cours à l'initiative de l'Habitation Moderne à Limelette.

- Freiner nos égoïsmes épidémiques lorsqu'il s'agit d'envisager un projet de densification d'habitat qui risque de perturber un peu nos habitudes de vie ou encore les situations acquises, comme ce fut le cas pour un

projet dans la prairie de Monsieur Orban, en face du Douaire.

Ces lignes de force doivent mener prioritairement notre politique communale dans les années qui viennent ; faute de quoi nous aurons perdu toute crédibilité aux yeux des jeunes générations qui seront en droit de nous faire le reproche d'avoir été aveugles et imprévoyants et elles auront raison.

Il y a déjà longtemps que cette crise du logement était prévisible et les Autorités communales de l'époque ne l'ont pas compris à temps. Nous pouvons encore rattraper le temps perdu mais il faudra mettre les bouchées doubles.

Une bonne devise en la matière pourrait être « Qui veut, peut ».

Jacques OTLET,
Conseiller communal
Administrateur Habitation
Moderne
Président du C.P.A.S.

TRISTES MŒURS

J'écris ces lignes sous le coup de l'émotion et de la colère !

Ce matin, un habitant de l'Hocaille m'a téléphoné pour m'annoncer que, durant la nuit, des inconnus s'en étaient pris à sa maison et l'avaient « bombée ». Le fait est déjà très désagréable en soi, ce qui l'est encore plus, c'est que ces voyous ont eu la remarquable idée de « dessiner » une croix gammée sur la façade de l'immeuble.

Rien ne peut excuser de tels agissements qui rappellent par trop les procédés utilisés par les nazis pour marquer les biens de leurs victimes durant les années noires. La bassesse de cette action se renforce encore du fait qu'elle est anonyme.

La démocratie offre des moyens légaux pour faire valoir ses droits, pour gérer un conflit d'intérêts ou de personnes. Si de tels procédés devaient se répéter, cela signifierait que, pour certains en tout cas, notre société ne doit plus être une société de droit mais bien une jungle où seule la loi du plus fort et du plus malhonnête aurait droit de cité.



Je ne sais si les auteurs de cet acte bas et sale ont bien évalué la portée de leurs agissements. S'ils me lisent, je tiens à leur dire que le seul terme qui peut être utilisé à leur égard est celui de lamentables voyous.

J'espère enfin qu'ils seront découverts mais leur dit aussi de ne pas trop s'inquiéter : la société n'usera pas envers eux de la loi du talion et leur laissera toute possibilité de se défendre. C'est en agissant ainsi qu'une société libre et démocratique est grande.

Patrick DUPUIS
Conseiller communal

ÉTAT CIVIL DU MOIS D'AVRIL 1992

NAISSANCES

Tshituka Tshinanga Marguerite
01.04.92

Gere Kristelle - 02.04.92

Maddadi Mafsa - 03.04.92

Mees Juliet - 06.04.92

Sevrin Maelys - 07.04.92

Miben Jonathan - 08.04.92

Schoeters Sean - 08.04.92

El Mahi Dalila - 16.04.92

Sabiti Christian - 18.04.92

Debongnie Cyrille - 19.04.92

Staumont Melissa - 19.04.92

Vereecke Julien - 21.04.92

Courtois Céline - 23.04.92

Wenin Julie - 27.04.92

Denis Gilles - 27.04.92

Debroux Morgane - 27.04.92

Lietar Gwenaëlle - 28.04.92

Mertens Tom - 29.04.92

Hachez Basile - 29.04.92

Laurent Guillaume - 30.04.92

Teugels Dimitri - 27.04.92

MARIAGES

Étienne Maurice
et Lejeune Annie
25.04.92

Lépine Jean-Marie
et Serwonska Malgorzata
25.04.92

Buelens Marcel
et Denis France
11.04.92

Van Laer Frédéric
et Laurent Catherine
08.04.92

Morelle Pascal
et Verheggen Myriam
11.04.92

Liénard Étienne
et Bocquet Anne
11.04.92

Rutsaert Bruno
et Rollet Catherine
04.04.92

Timoun Mohamed
et Lagae Muriel
10.04.92

Sampoux Olivier
et Delepaul Viviane
11.04.92

DÉCÈS

Delvaux Nathalie - 02.04.92

Roosen Pierre - 14.04.92

De Doncker Didier - 15.04.92

Roussel Marguerite - 18.04.92

Gilmant Jean - 20.04.92

Lambert Berthe - 20.04.92

Leemans Pierre - 28.04.92

Delhauteur Michel - 28.04.92

Bodson Cyrille - 29.04.92

Carton Marius - 18.04.92

A PROPOS DE TRADITIONS ET DE... TRADITION

La récente commémoration du 8 mai 940 et de la Libération des camps m'amène à quelques réflexions suscitées par le discours du Président de la Fédération des Anciens Prisonniers de guerre, Monsieur Mathewe.

S'il remercia les autorités présentes, il s'étonna toutefois de l'absence des enfants des écoles.

Et je me disais à moi-même qu'il était peut-être difficile aujourd'hui de mobiliser plusieurs classes. D'autant plus que beaucoup sont absents le week-end et que ce 8 mai les instituteurs leur expliqueront quelques événements de cette guerre !

Ma réflexion se précisant, je pensais que nous étions peut-être en train de perdre une belle occasion !

La tradition orale fut de tout temps un élément important dans la connaissance de notre passé.

Pourquoi ne plus l'utiliser ? Que de souvenirs ne devons-nous pas à nos grands-parents ou à un vieil oncle... qui prenaient plaisir à évoquer le bon ou le mauvais temps d'autrefois.

Alors pourquoi ne pas inviter ces hommes et ces femmes qui ont vécu la guerre, la résistance ou l'emprisonnement à venir témoigner dans les classes et à partager leurs souvenirs et leurs expériences avec nos enfants.

Ces leçons d'histoire et de vie seraient tellement plus vivantes et marqueraient nos jeunes de manière indélébile. Qu'en pensez-vous ?

J. GOUGNARD-GODFRIN
Conseiller communal

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le Service des Travaux nous communique que le ramassage des fonds de grenier pour la tournée de printemps 1992 peut s'estimer comme suit :

252 tonnes d'objets divers, soit un cubage total de 1 284 m³, ce qui représente le chargement de 107 camions.

Pour que l'on se rende compte de l'effort fourni, il a fallu prester 123 journées d'ouvrier, 9 journées de tracteur industriel et 41 journées de camion.

Ottignies est assurément une ville gâtée.

CHAUFFAGE M. HERMAN



- Etude
- Réalisation
- Entretien
- Dépannage

☎ (010) 41 68 87

Av. des Bouvreuils 4
1340 Ottignies

Clôtures DETHY sprl

1907 Avenue Albert 1^{er} 33 1991
1342 Limelette
Tél. 010/41 50 88

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,
caoutchouc

Treillis en tous genres,
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Chenils

Remise à domicile

Presse - Librairie - LOTTO
Fournitures scolaires
et bureau

Livres comptables

EXACOMPTA

Stylos

Photocopies

Vidéo Club

Service Fax

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies

Fax 010/41 29 20
Tel. 010/41 36 72





A vos marques

JEU-CONCOURS, QUI CHERCHE TROUVE !

Voici 6 photos d'inscriptions à reconnaître et à situer sur le plan d'Ottignies-L.L.N.



1



2



3



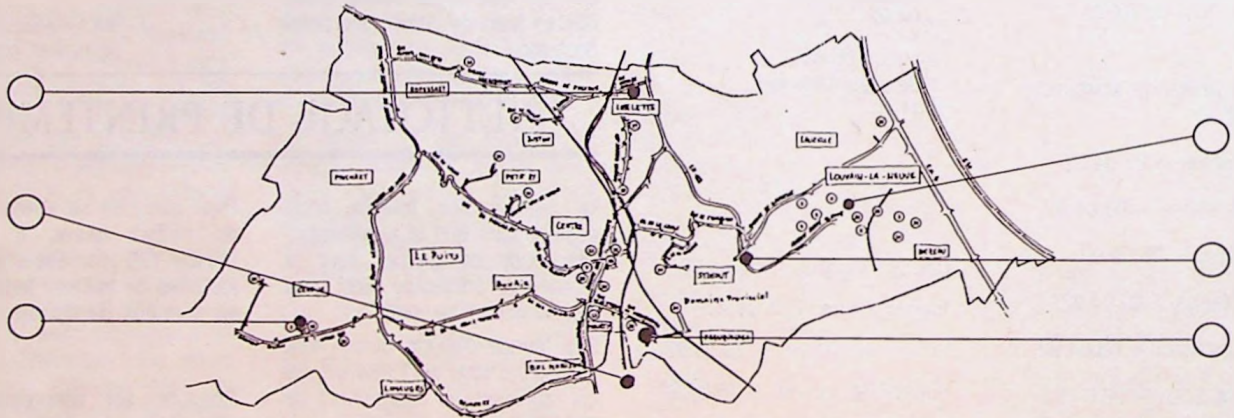
4



5



6



Renvoyez-nous rapidement vos réponses : Service Information, 40 avenue des Combattants, 1340 Ottignies-L.L.N.

Nom, prénom _____

Adresse _____

Les 100 premières bonnes réponses recevront un prix.

Clôtures DETHY sprt

1907 Avenue Albert 1^{er} 33 1991
1342 Limelette
Tél. 010/415088

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton, caoutchouc

Treillis en tous genres, plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Chenils

Remise à domicile

Le meilleur choix, les meilleurs prix !

Les Galeries Meublax
de la maison STORMACQ

Salons, salles à manger, chambres à coucher, petits meubles, tapis en laine, matelas et sommiers, grand choix d'articles pour cadeaux



Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty Tél. 612104

PIERSON
Cesi BON



010 41.42.43

PNEUMATIQUE D'OTTIGNIES

Pneus toutes marques • Géométrie • Equilibrage

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Céroux-Mousty - Tél. (010) 612290



MAGAZINE SANTE

S'EXPOSER AU SOLEIL...

C'est aussi s'exposer à ses conséquences ! Parfois celles-ci sont agréables, voire réellement positives. Sans parler du bronzage, le soleil aide également notre organisme à produire la vitamine D, de même qu'il possède des propriétés curatives face à quelques affections de la peau (acné, psoriasis, certains eczémas).

Voyons maintenant ses inconvénients.

Chacun connaît le coup de soleil, signature infaillible des expositions exagérées, de même qu'une insolation vient rapidement sanctionner de gros excès. A plus long terme, les conséquences peuvent être sévères. Citons tout d'abord le vieillissement accéléré de la peau : on constate l'apparition précoce de rides, la peau perd son élasticité, et l'on voit apparaître de vilaines taches pigmentées. Les cancers de la peau sont, eux, la sanction ultime d'un excès d'ultraviolets. Ces derniers vont en effet accumuler leurs effets pendant parfois 10, 20 ou 30 ans avant d'en arriver là. Eh oui, malheureusement notre peau garde la « mémoire » des expositions antérieures et les dégâts s'additionnent petit à petit.

Ces cancers, autrefois réservés à ceux qui, leur vie durant, travaillaient au grand air (pêcheurs, agriculteurs...) atteignent aujourd'hui tout un chacun depuis que la mode est aux bains de soleil...

DES PRODUITS SOLAIRES

Tout vacancier se doit d'avoir dans ses bagages une bonne crème solaire à indice de protection élevé.

On trouve sur le marché deux types de produits. Les premiers – les plus fréquents – filtrent les rayons UVB et laissent passer les rayons UVA. Pratiquement, cela signifie qu'ils n'empêchent pas la peau de bronzer. Les autres filtrent tant les rayons UVB que la plus grande partie des rayons UVA. Ils s'appellent « écrans totaux ». Ce sont les

crèmes solaires conseillées aux types de peau I. Les accélérateurs de bronzage sont eux à déconseiller. Ils n'arrêtent pas les rayons UV et peuvent entraîner des brûlures assez graves. L'indice de protection mentionné sur tout emballage de produit solaire indique la durée maximale d'exposition au soleil qu'ils autorisent. L'indice 8, par exemple, signifie que l'on peut rester 8 fois plus longtemps au soleil que si l'on ne portait aucune crème solaire. Le choix s'impose donc en fonction de la sensibilité propre à chaque peau. Si vous êtes du type pâle, si vous brûlez facilement, optez immédiatement pour un indice de protection 8 ou 10. Si vous avez la peau plus sombre, et brunissez facilement, un indice de protection 3 à 4 peut vous suffire.

L'efficacité d'une crème diminue si l'on nage ou si l'on transpire beaucoup. N'oubliez donc pas de répéter les applications. Et ne faites pas d'une crème, aussi parfaite soit-elle, le prétexte à tous les excès.

CONSEILS UTILES

– Habituez progressivement votre peau au soleil. Ne faites pas « la crêpe » pendant des heures, et évitez le soleil entre 11 et 15 h. Ce sont les heures où les rayons UV sont les plus destructeurs. Ce sont donc les heures dangereuses, surtout pour les peaux de types I et II. – N'utilisez que des produits solaires à indice de protection élevé, même si vous ne restez pas exposé à un soleil violent. La réflexion des rayons solaires sur l'eau, la plage, les murs, peut concentrer les UV sur votre peau. Songez-y !

– Les jeunes enfants ont une peau très sensible. Obligez-les à conserver un vêtement léger, et couvrez-les d'un chapeau (attention aux bébés !). Enduisez-les généreusement de crème à indice de protection élevé et répétez souvent ces applications s'ils jouent longtemps au soleil ou dans l'eau.

LE RECYCLAGE DU VERRE

LA PETITE HISTOIRE DU VERRE

Le verre est un matériau très ancien, déjà connu des Égyptiens et des Phéniciens, comme en témoignent des objets retrouvés dans les fouilles archéologiques.

Sa découverte est due au hasard : on raconte qu'un marchand phénicien, transportant du nitre et n'ayant pu trouver de pierres pour édifier un foyer, utilisa des blocs de son chargement sur le sable de la plage où il était.

Sous l'action de la chaleur, le nitre et le sable se mirent à fondre et il eut la surprise de découvrir la formation d'une substance translucide : le verre était né.

Le verre est composé principalement de sable (celui de Campanie convient très bien), de calcaire et de carbonate de soude. Ce dernier élément facilite la fusion du sable.

Pour fabriquer du verre, on mélange les composants et ceux-ci sont introduits dans un four chauffé à 1 500° C. Il faut introduire 1 250 tonnes de matières premières pour fabriquer 1 000 tonnes de verre et 250 tonnes de fumées.

Mais on peut aussi fabriquer du verre à partir de déchets de verre !

Le recyclage

Dans ce cas, le verre fond à 1 100° C, soit 100 kg de pétrole économisés par tonne de verre fondu comparé à la matière vierge. Il faut en effet 450 kg de pétrole pour fondre 1 tonne de verre recyclé et 550 kg pour fabriquer 1 tonne de verre à partir de sable.

Autre avantage : il n'y a plus de réaction chimique, et donc pas de dégagement de fumées (250 kg d'économie).

On diminue en plus la quantité de déchets produits.

La consigne est encore plus avantageuse car le verre est seulement nettoyé et n'est plus fondu.

Réutiliser le verre est environ 4 fois moins gourmand en énergie que fabriquer du verre neuf.

Mais que se fait-il à Ottignies Louvain-la-Neuve ?

Il existe 19 sites où l'on peut trouver des bulles de recyclage du verre. Ces sites existent depuis 1988. En voici les résultats :

Année	Tonnes
1988	203
1989	185
1990	324
1991	410

Les habitants font donc un sérieux effort.

	1991			
	Belgique		Ottignies	
Consommation de verre	400 000 tonnes		962 tonnes	
Déchets	160 000 tonnes recyclées	240 000 tonnes jetées	410 tonnes recyclées	552 tonnes jetées
Par habitant	16 kg	24 kg	17 kg	23 kg

On constate que si en 1991, on avait recyclé 552 tonnes complémentaires, on aurait :

1. économisé 331 200 FB (prix de la décharge) ;
2. économisé de l'énergie ;
3. économisé des matières premières.



OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

1992

FETES COMMUNALES

FETES COMMUNALES

VENDEDI 19 JUIN

Dès le matin - Boulevard Martin
Foire aux camelots

Des le matin - Au chapiteau
Petit déjeuner - (100 F)

11 h 00 - Au chapiteau
Apéritif en musique

17 h 00
Ouverture des loges foraines

18 h 30 - Ferme du Douaire
J.-Fr. et Fr. Assy (Offenbach et Rossini)

20 h 00 - Au chapiteau
Concours de couyon : 30 000 F de prix
(Renseignements : 010/41 54 11 - 41 53 08)

20 h 30 - Ferme du Douaire
Concert par la Philharmonie Royale Concordia

SAMEDI 20 JUIN

11 h 00 - Centre Culturel
Réception de 2 noces de diamant et de 17 noces d'or

13 h 00 - Ferme de Monensart
Banquet des Jubilaires

De 14 h 00 à 24 h 00 - Du Boulevard Martin au Douaire
3^{ème} Super brocante et Foire aux Pin's
(Renseignements : 010/41 54 11 - 41 53 08)

14 h 30 - Centre Culturel
Le Petit Ry Ton - Chants chorals

14 h 30
Course cycliste pour juniors
dénommée « Grand Prix Lallemand Clément »
Prix et primes : 18 000 F (voir affiches Vélo-Club)

20 h 00 - Au chapiteau
Soirée dansante « Sixties »

Pendant toute la durée de la kermesse (sauf le samedi) distribution gratuite par le Comité et les forains de billets de tombola.

Nombreux lots offerts par les forains et le Comité des Fêtes.

Lors du tirage, les lots non immédiatement réclamés seront remis en jeu.

Le Secrétaire,
J.P. LANDELOOS
F. HAEGEMAN
Y. GERAIN

Le Comité,
Le Président,
A. LIENARD
Les Commissaires,
P. BRABANT
J.M. SIAET

Le Trésorier,
J. PONCELET
P. HERION
J.M. JAMOTTE

22 h 45 - Au Douaire
Grand Feu d'Artifice
par Fire Works de Charleroi

23 h 30 - Au chapiteau
Soirée dansante New Look

DIMANCHE 21 JUIN

11 h 00 - Salle Communale de Limelette
Ensemble de violons de M^{me} Delobbe

14 h 30 - Place du Marché
Maquillage pour enfants

15 h 00 - Boulevard Martin
Pêche miraculeuse
pour enfants de 2 à 5 ans

De 15 h 00 à 18 h 30 - Centre Ville
Animations pour enfants : LES OISEAUX
Achille et Limonetta et ...
distribution de bonbons

18 h 00 - Au chapiteau
Concert par la Philharmonie Royale Concordia

LUNDI 22 JUIN

Dès 19 h - Place du Marché
Instant surprise et distribution de bonbons
Les manèges « tournent à tarif réduit ».

MARDI 23 JUIN

13 h 30
Course cycliste pour professionnels
dénommée « Grand Prix des Commerçants »
Prix et primes : 190 000 F (voir affiches Vélo-Club)

19 h 30 - Hôtel de Ville, salle du Conseil
Hommage à Monsieur Jacquet, Adjudant Chef de Gendarmerie
Commandant la Brigade d'Ottignies-L.L.N.

20 h 00 - Place du Marché
Tirage de la 1^{ère} tranche de la tombola gratuite

21 h 30 - Place du Marché
Tirage de la 2^{ème} tranche de la tombola gratuite

Vu et approuvé par le Collège des Bourgmestre et Echevins,
Par Ordonnance,
Le Secrétaire communal,
A. OBSOMER

Le Bourgmestre,
V. FEAUX